

Franz Hoffmann- Feinleder Stuttgart · Germany

All kinds of bookbinding and book restoration leather, natural skin parchments
The unique supplier since 1925 - www.feinleder-hoffmann.com



Objet : Démarche de gestion de l'innocuité, REACH

Madame, Monsieur, honoré clientèle

Notre entreprise met en œuvre, selon les prescriptions du code de la consommation dans fédérations EU, des actions de FRANZ HOFFMANN- FEINLEDER en Stuttgart Allemagne gestion de l'innocuité de ses produits visant à mettre sur le marché des articles répondant aux exigences réglementaires relatives à la sécurité du consommateur.

A ce titre, nous vous confirmons que notre entreprise a intégré les exigences du Règlement Européen REACH entré en vigueur en juin 2007.

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

Substances de la Liste Candidate

Notre activité de tannerie/mégisserie engendre dans le cadre de REACH de respecter les prescriptions liées au statut de fournisseur d'articles.

L'article 33 de REACH nous impose de communiquer à tout utilisateur de nos cuirs sur la présence de substances très préoccupantes candidates à l'autorisation à partir du moment où leur concentration est supérieure à 0,1% en masse (1 g/kg). La liste de ces substances candidates à l'autorisation est officiellement publiée par l'Agence Européenne des produits chimiques (REACH) et fait l'objet de mises à jour périodiques depuis sa première publication le 28 octobre 2008. La version de la liste en vigueur à ce jour comporte 155 substances (lien officiel vers la liste: <http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>. dernière mise à jour le 16.Juin 2014).

Afin de se conformer à cette obligation de communication, nous avons entrepris le recensement de ces substances potentiellement présentes dans les préparations chimiques utilisées dans le procédé de fabrication, en procédant à l'analyse des Fiches de Données de Sécurité de nos fournisseurs de produits chimiques. Sur la base de cette évaluation, nous sommes en mesure de vous garantir que nos cuirs ne contiennent pas de candidates à l'autorisation (liste de 151 substances), en concentration supérieure à 0,1% en masse et

Substances de l'annexe 17

En ce qui concerne les restrictions définies dans l'Annexe 17 du Règlement REACH, nous vous confirmons que nous respectons les seuils suivants concernant les articles en cuir :

- Amines aromatiques cancérigènes : 30 mg/kg
- Chrome hexavalent : 3 mg/kg
- Diméthylfumarate : 0,1 mg/kg
- Composés organiques de l'étain : 0,1% en poids d'étain
- Cadmium : 100 mg/kg [cuirs enduits uniquement société FRANZ HOFFMANN- FEINLEDER®]

Des contrôles périodiques réalisés dans des laboratoires d'analyse accrédités nous permettent de veiller au respect des seuils.

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous restons à votre disposition pour plus d'informations sur notre démarche de gestion de l'innocuité.